

Version	4
Date de la version :	16.10.2023.

Exemple de coûts et de frais associés payés pour les investissements dans le portefeuille de Notes et d'ETF

Dans ce document, AS Mintos Marketplace (« Mintos ») fournit à ses investisseurs et investisseurs potentiels la divulgation d'informations ex ante concernant les coûts et les frais associés payés pour les instruments financiers sur Mintos. Cet exemple a été préparé conformément à l'article 50 du [Règlement délégué de la Commission \(UE\) 2017/565](#) et à l'article 24, paragraphe 4, de la [directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil](#). Les coûts et les frais associés mentionnés dans cet exemple sont conformes aux frais et charges de Mintos disponibles sur le site web www.mintos.com. Ce document n'inclut pas le gain ou la perte sur les mouvements de change, qui peuvent s'appliquer si l'investisseur investit dans une devise différente de sa devise locale. Ce document n'est pas un document à caractère commercial.

L'exemple ci-dessous montre les coûts et les frais associés que l'investisseur devra supporter pour un investissement unique pendant une année civile, ou en effectuant des investissements périodiques pendant l'année civile sur une base mensuelle. Veuillez noter que les Frais d'inactivité ne seront appliqués que si aucun instrument financier n'a été acheté ou vendu pendant 6 mois consécutifs ou plus. Le but de cet exemple est de présenter des informations détaillées sur les différents coûts payés pour les services d'investissement fournis par Mintos. Les calculs et les données fournis dans cet exemple sont basés sur les données historiques de Mintos concernant les frais et les charges, les frais de change, les investissements et les rendements moyens.

Lorsque nous calculons les coûts et les frais associés, nous prenons en compte l'horizon d'investissement et le montant investi supposés. Les coûts et frais associés calculés dans cet exemple peuvent différer des coûts et frais associés réellement encourus par un investisseur, car les frais réels dépendent de la valeur de marché de l'instrument financier et d'autres variables, telles que le taux de change (si la devise d'investissement diffère de la devise locale de l'investisseur). Les investisseurs peuvent trouver des informations sur les coûts et les frais pour un investissement particulier dans leur compte Mintos.

Coût et type de frais	Scénario	12 mois avec un investissement de 1000 €		12 mois avec un investissement de 10 000 euros	
		Montant (€)	Montant (%)	Montant (€)	Montant (%)
Frais de dépôt*	sans objet	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %
Frais de gestion du portefeuille d'ETF**	sans objet	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %
Frais du marché secondaire***	En supposant que le montant investi soit vendu à la fin de la période. Les frais sont calculés sur la base du montant	8,50	0,85 %	85,00	0,85 %

	vendu, à l'exclusion des investissements effectués à l'aide des Stratégies Mintos.				
Frais de conversion de devises****	Les frais sont facturés lorsque l'investisseur convertit les fonds déposés dans une autre devise pour les investir. En moyenne, 9 % sur une période de 12 mois. Veuillez noter que le tableau indique le taux moyen, le taux réel appliqué dépendant de la paire de devises.	0,71	0,78 %	7,15	0,78 %
<p>*Frais de dépôt : Les frais de dépôt sont facturés une fois le dépôt effectué. **Frais de gestion du portefeuille d'ETF : aucun frais de gestion. ***Frais du marché secondaire : des frais de 0,85 % sont appliqués aux montants vendus sur le marché secondaire. Aucun frais n'est facturé lorsque les investisseurs retirent de l'argent des Stratégies Mintos. ****Frais de conversion de devises : ces frais sont appliqués aux montants convertis et sur la paire de devises.</p>					

Rétrocessions

Coût et type de frais	Scénario	12 mois avec un investissement de 1 000 €		12 mois avec un investissement de 10 000 €	
		Montant (€)	Montant (%)	Montant (€)	Montant (%)
Paiements de tiers	Les paiements de tiers sont calculés en fonction du montant investi.	25,6	2,56 %	256	2,56 %
Frais de placement	Mintos reçoit des commissions de l'émetteur d'obligations pour les services de placement	jusqu'à 20,00	jusqu'à 2,00 %	jusqu'à 200,00	jusqu'à 2,00 %

Paiements de tiers - les paiements reçus par Mintos (également connus sous le nom de rétrocessions) sont calculés sur la base des investissements en cours sur Mintos et sont reçus de la part de sociétés de prêt. Les frais dépendent de l'accord entre la société de prêt et Mintos. Les paiements de tiers sont totalisés et exprimés à la fois en montant en espèces et en pourcentage du montant investi.

Frais de connexion - des frais de connexion d'un montant maximum de 30 000,00 EUR sont facturés lorsqu'une société de prêt rejoint la plateforme. Il s'agit d'un paiement unique effectué par la société de prêt.

Frais de prospectus - des frais de prospectus d'un montant maximum de 10 000,00 EUR sont facturés à la société de prêt sur une base annuelle à partir de la deuxième année de coopération.

Frais de placement - les paiements uniques reçus par Mintos sont calculés en pourcentage de la valeur des obligations achetées par l'émetteur d'obligations pendant et après la période de souscription des obligations.

Les rétrocessions ne sont pas réputées avoir été reçues par Mintos lors de la fourniture de services de gestion de portefeuille ou de conseil en placement aux Investisseurs, et sont donc conservées par Mintos et ne sont pas transférées aux Investisseurs. Mintos a mis en place une politique de gestion des conflits

d'intérêts et des procédures solides afin de ne pas permettre que des rétrocessions créent un conflit d'intérêts pour Mintos.

Frais d'inactivité

Nous facturons des frais aux investisseurs qui n'ont pas investi ou vendu de Notes ou d'ETF pendant 6 mois consécutifs ou plus.

Scénario	Montant des frais par mois (€)	Montant des frais sur 12 mois (€)
En supposant que la proportion de fonds non investis dépasse 30 % de la valeur totale du compte et soit supérieure à 100 EUR. Après 6 mois, l'investisseur se verra facturer des frais d'inactivité de 2,90 EUR chaque mois suivant si l'investisseur reste inactif.	2,90	17,40
En supposant que la part non investie des fonds ne dépasse pas 30 % de la valeur totale du compte ou soit inférieure à 100 EUR. Aucun frais d'inactivité ne sera facturé.	0,00	0,00

Effet cumulé des coûts et frais pour les investissements dans le portefeuille de Notes et d'ETF

Rendement annuel (%)	Investissement annuel montant (€)	Revenu total (rendement annuel moyen) après déduction des frais		
		1 mois (€)	12 mois (€)	12 mois avec un investissement unique (des frais d'inactivité s'appliquent) (€)
8 %	10 000	58,99	707,85	690,45
0 %	10 000	-7,68	-92,15	-74,75
-8 %	10 000	-74,35	-892,15	-909,55

Les calculs présentés dans l'exemple de l'effet cumulé sont utilisés à des fins d'illustration uniquement afin de montrer l'effet cumulé des coûts et frais sur le rendement en cas de scénarios de performance négative (-8 %), neutre (0 %) et positive (+8 %). Ces scénarios ne sont pas garantis et ne doivent en aucun cas être considérés comme des indicateurs de performances futures. Le rendement absolu sur l'investissement est calculé sur une base agrégée et représente le revenu global sur l'horizon d'investissement correspondant. Les coûts des instruments financiers (Notes) et des portefeuilles d'ETF ainsi que les frais associés sont calculés sur la base de la valeur moyenne de l'investissement au cours de l'année civile.

Clause de non-responsabilité : Tous les coûts et frais associés concernent des investissements dans des Notes négociés sur Mintos et des portefeuilles d'ETF pour une période d'un mois et de 12 mois, en supposant que l'investissement soit vendu à la fin de la période et que les fonds soient retirés. Les coûts et

frais sont estimés pour un montant et une période d'investissement supposés. Les informations fournies dans ce document sont basées sur des données historiques concernant les frais et les charges. Les coûts estimés et les frais associés peuvent s'écarter des coûts et des frais qui seront réellement encourus puisque les frais réels dépendent des conditions de négociation de chaque instrument.

Mintos a également le droit de facturer des frais ad hoc et ses dépenses à l'investisseur en cas d'héritage, de donation et autres cas individuels. Ces frais et dépenses sont irréguliers et ne sont pas reflétés dans cette présentation.